Image not found or type unknown

Demande d'augmentation de le pension alimentaire

Par **cécile**, le **20/07/2009** à **21:11**

Bonjour,
suite à une décision de justice,le père de ma fille,ce doit de prendre à sa charge le déplacement de celle-ci pour les vaccances et ça,sans augmentation de la pension alimentaire qui est de 106 euros.Depuis maintenant 2 ans,il ne fais plus le déplacement et c'est mon mari et moi mème qui faisons le trajet jusqu'a PARIS(200 KMS)en plus du billet d'avion(100 euros),pour l'aller,car le retour elle le fais avec ses grands-parents paternel.Son père nous demandes maintenant de faire la moitié du trajet jusq'a son domicile qui environs de 350KMS, toujours sans augmentation de la pension alimentaire.Sommes nous en droits d'espérer une augmentation de la pension alimentaire si nous dicidions de passer devant un juge?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés